

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

*L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 25

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Représentés :** Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

**Présents non votants :** Robert SOUQUE

**Excusés :** Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

**Absents :**

### Objet: Convention de prêt exposition CAUE

L'Espace Info Energie participe à la troisième édition « Eco Dialogue Grand Orb » qui doit se dérouler du 16 au 18 octobre sur la communauté de communes Grand Orb.

Le thème de cette manifestation portera sur « Energie et Climat ». L'Espace Info Energie animera l'atelier « comment réduire les consommations d'énergie de la maison et de ses habitants ».

Afin d'illustrer l'adaptation de l'habitat au climat, il semble opportun d'illustrer ce propos par une exposition disponible au CAUE de l'Hérault « **Vivre et construire avec le climat en Languedoc-Roussillon** ».

Ce prêt gratuit serait consenti du 12 au 20 octobre pour être exposé à la Tuilerie à Bédarieux. Le transport reste à la charge de l'emprunteur ainsi que les frais d'assurance.

Une convention de prêt fixant toutes les modalités est jointe au présent rapport.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer la convention de prêt, ci-jointe.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical autorise le Président à signer la convention de prêt, ci-jointe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 13 octobre 2015.

Le Président,  
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_14-DE